

À l'attention des clients canadiens

Supplément carburant applicable aux chargements livrés (\$ Cdn)

À compter du 1^{er} octobre 2025, le supplément carburant changera par rapport au mois précédent selon le schéma de calcul ci-dessous.

- Le supplément carburant sera déclenché si le prix mensuel moyen du carburant dépasse 1,15 \$/litre.
- Le montant du supplément carburant sera établi sur une base mensuelle, en fonction de la moyenne de la période des quatre semaines précédentes.
- **Le supplément applicable est de 0,07 \$/t pour chaque cent au-dessus du seuil.**

Par exemple, en prenant le mois de février 2022 à titre indicatif, le prix moyen du carburant selon la Freight Carrier Association of Canada est de 1,386 \$/L pour le mois de février, ce qui signifie qu'un supplément carburant de 1.65 \$/t serait facturé sur tout le volume livré en mars.

$(1,386 - 1,150 \text{ (seuil)}) = \text{différence de } 0,236 \text{ \$}$

$23,6 \text{ cents} \times 0,07 \text{ \$/cent} = 1,65 \text{ \$}$

Supplément carburant actuel

Voici la surcharge actuelle et les valeurs hebdomadaires, selon la Freight Carrier Association of Canada, utilisées pour calculer la surcharge :

- Semaine du 1 sept 1,317
- Semaine du 08 sept 1,312
- Semaine du 15 sept 1,319
- Semaine du 22 sept 1,316
- Semaine du 29 sept 1,320
- **Moyenne des 5 dernières semaines 1,317**

Calcul de la surcharge carburant

$1,317 - 1,150 = \text{différence de } 0,167$

$16.70 \times 0,07 \text{ \$/cent} = \underline{\underline{\$1,17}}$

Historique

Octobre 2025 \$1,17/t
 Septembre 2025 \$1,26/t
 Août 2025 \$1,36/t
 Juillet 2025 \$0,78/t
 Juin 2025 \$0,92/t
 Mai 2025 \$1,36/t

Avril 2025 \$2,47/t
 Mars 2025 \$2,80/t
 Février 2025 \$2,54/t
 Janvier 2025 \$2,00/t
 Décembre 2024 \$1,87/t
 Novembre 2024 \$1,60/t